

# Présentation du projet éolien d'Éole des Vents Voisins

Comité de projet du mercredi 05 mars 2025

*selon le décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023*



# Sommaire

- Présentation du porteur de projet
- Objectifs du projet
- Justification du choix du site
- Zonage des documents d'urbanisme
- Présentation des variantes
- Caractéristiques du projet
- Impacts potentiels sur l'environnement
- Impacts potentiels sur l'aménagement du territoire
- Enjeux socio-économiques et environnementaux
- Retombées économiques du projet sur le territoire
- Caractéristiques des équipements en vue de la desserte
- Options de raccordement

# Présentation du porteur de projet

Eole des Vents Voisins



**Agriculteurs** de 1<sup>er</sup> métier dans l'Aube et la Marne  
**Ancrage local** et historique en Champagne Ardenne,  
avec 14 projets construits, 2 en cours de construction, et  
8 en instructions

**21 ans d'expérience** dans le développement des  
énergies renouvelables dans le Grand-Est

**Concertation personnalisée:** Calycé développe de  
concert avec les élus des communes du projet



TTR energy

TTR energy est un acteur industriel indépendant,  
pionnier dans le domaine des énergies renouvelables  
depuis 2008. Notre ambition est de réinventer la  
manière de développer un projet en partenariat avec  
les acteurs locaux. Au-delà, nous avons le souci de la  
sécurité et de l'excellence opérationnelle sur toute la  
phase industrielle de nos activités.



# Objectifs du projet

- 1) Participer à l'objectif de **neutralité carbone en 2050**
- 2) Participer à la **diminution des émissions de gaz à effet de serre**
- 3) Répondre à la **demande d'électricité grandissante**
- 4) Participer à l'**indépendance énergétique nationale**
- 5) Respecter nos **engagements** au niveau **européen, national et régional**
- 6) Participer au **développement local** au travers des retombées économiques pour la commune concernée et la communauté de communes, le département et la région.



# Objectif : atteindre la neutralité carbone en 2050

afin maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5°C



COP21 - CMP11  
PARIS 2015  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE



## Nos engagements

Le programme européen "**Fit for 55**"

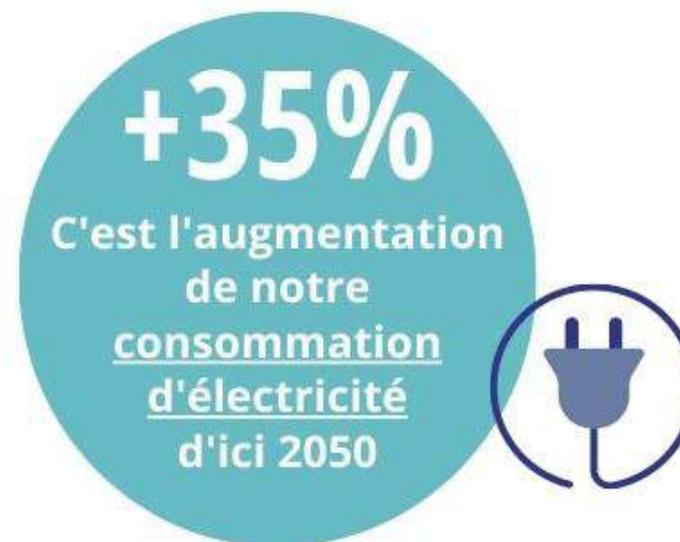
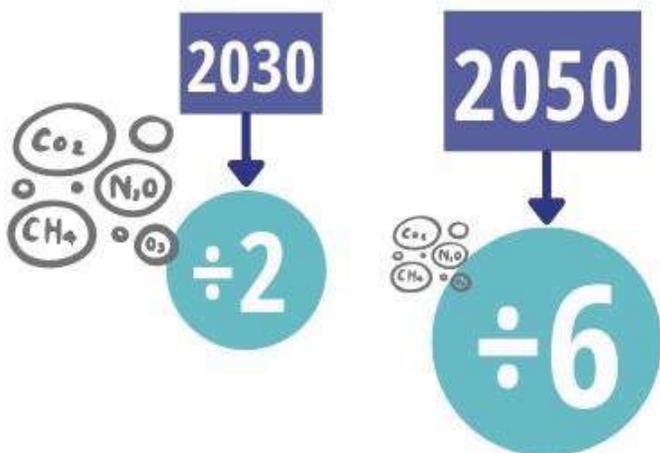
➔ **Diminution de 55% des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030.**

La **SNBC** (Stratégie Nationale Bas Carbone) pour 2050:

➔ **Neutralité carbone**

➔ **Souveraineté énergétique d'ici 2050**

*Objectifs de diminution des  
émissions de  
gaz à effet de serre*



# Justification du choix du site

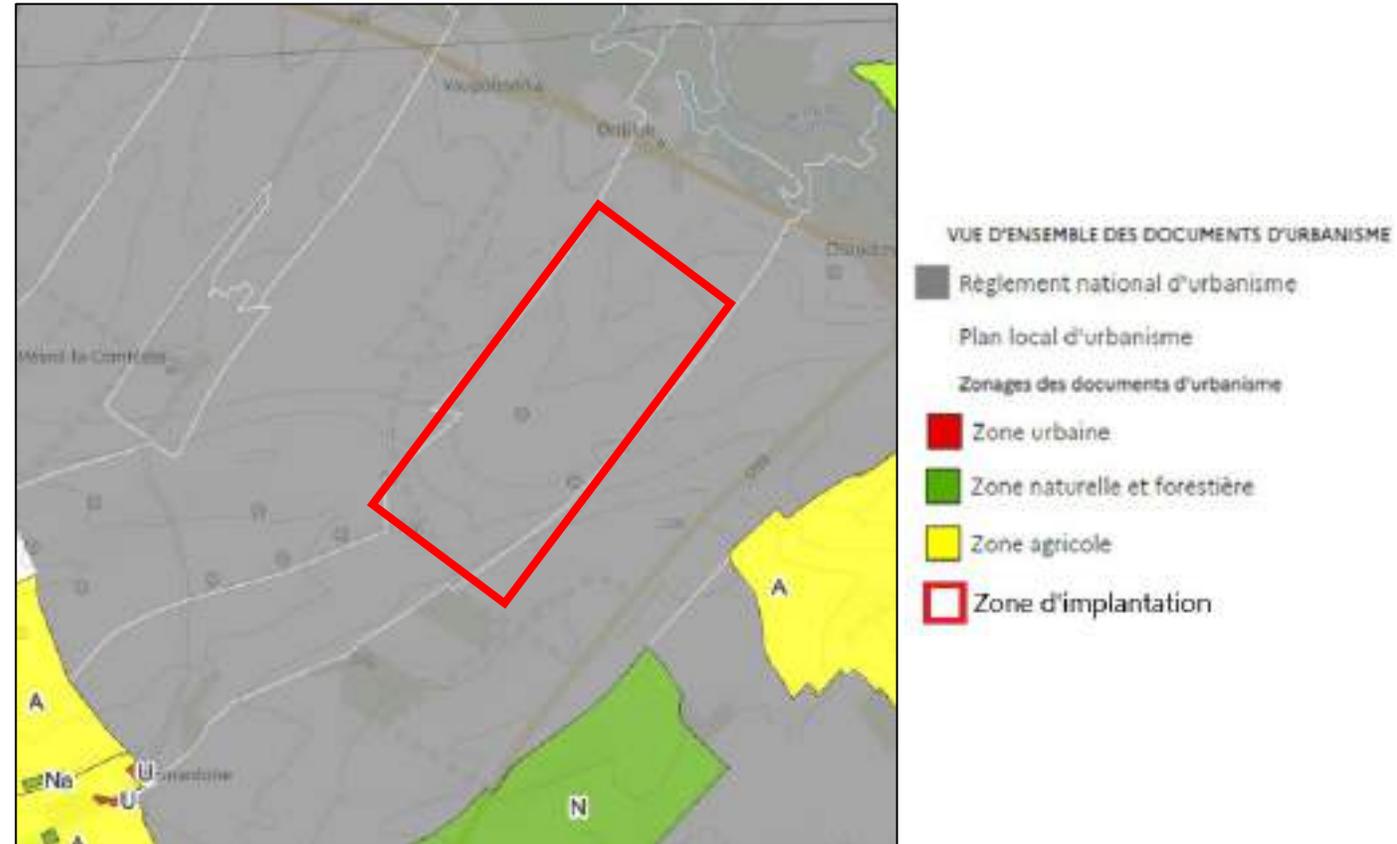
- 1) La commune d'implantation se situe en zone favorable à l'éolien, d'après le SRE Champagne-Ardenne 2012
- 2) L'éolien est déjà existant, le projet vient s'installer devant le parc des Vignes construit.
- 3) Le gisement de vent est favorable à un projet éolien (6,7 à 6,9 m/s, soit 24 à 25 km/h).
- 4) Les élus locaux de la commune d'implantation (Ortillon) sont favorables à ce projet éolien.
- 5) La zone d'étude est située à plus d'un kilomètre des premières habitations.
- 6) La zone d'étude est hors sites naturels protégés( ZNIEFF, Natura 2000...etc.).
- 7) Les servitudes aéronautiques militaires et civiles sont respectées.



Extrait du SRE Champagne-Ardenne 2012 : Zones favorables à l'éolien.

# Zonage des documents d'urbanisme

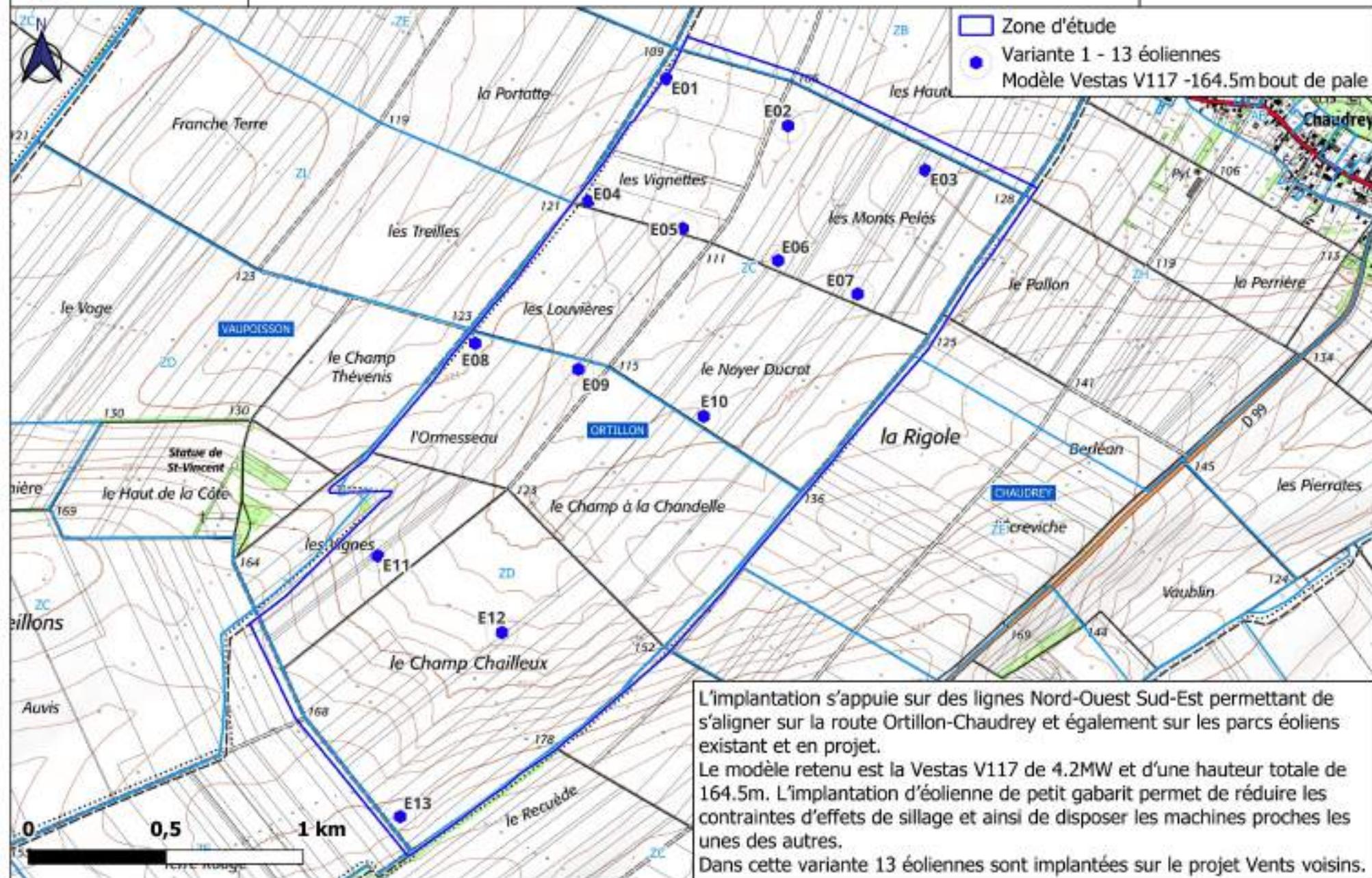
La commune d'Ortillon est soumise au RNU qui préconise *qu'en dehors des parties urbanisées de la commune, peuvent être autorisées « les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole, à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées »* (2° de l'article L. 111-4 du code de l'urbanisme). De ce fait, ce sont donc les mêmes principes qu'en zone naturelle et forestière et zone agricole qui s'appliquent. Les éoliennes peuvent donc être autorisées sur ce fondement.

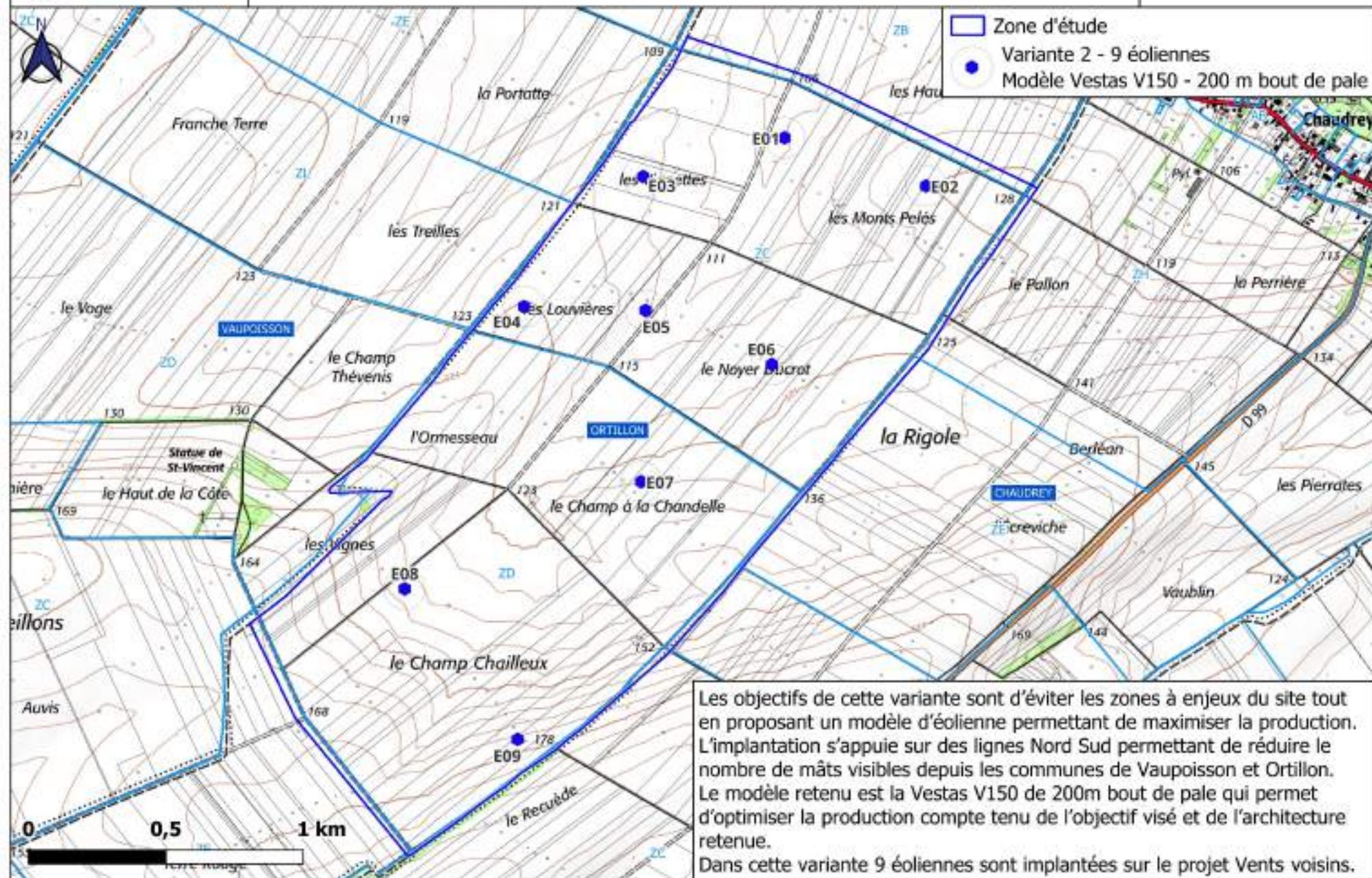


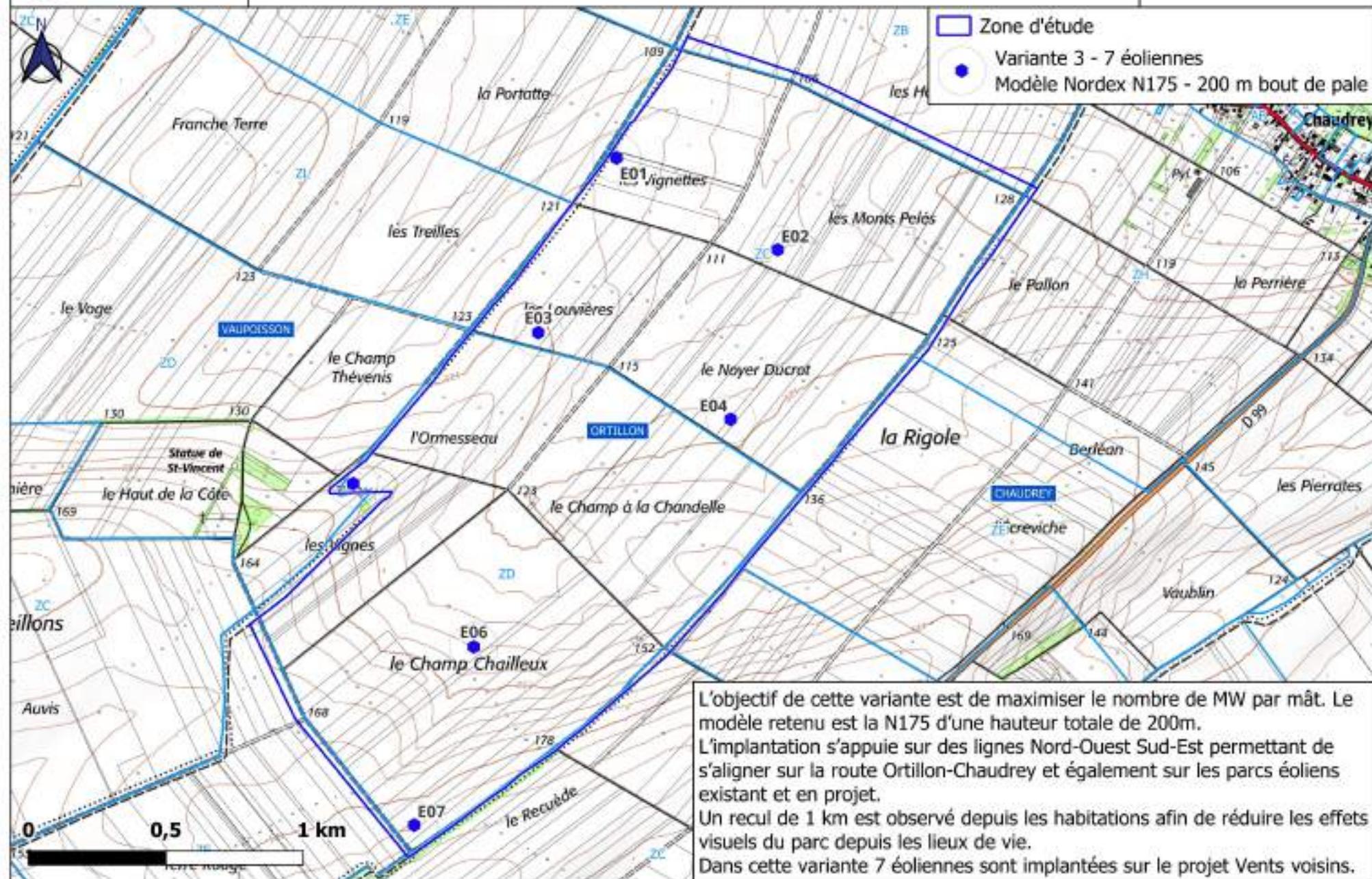
# Présentation des variantes

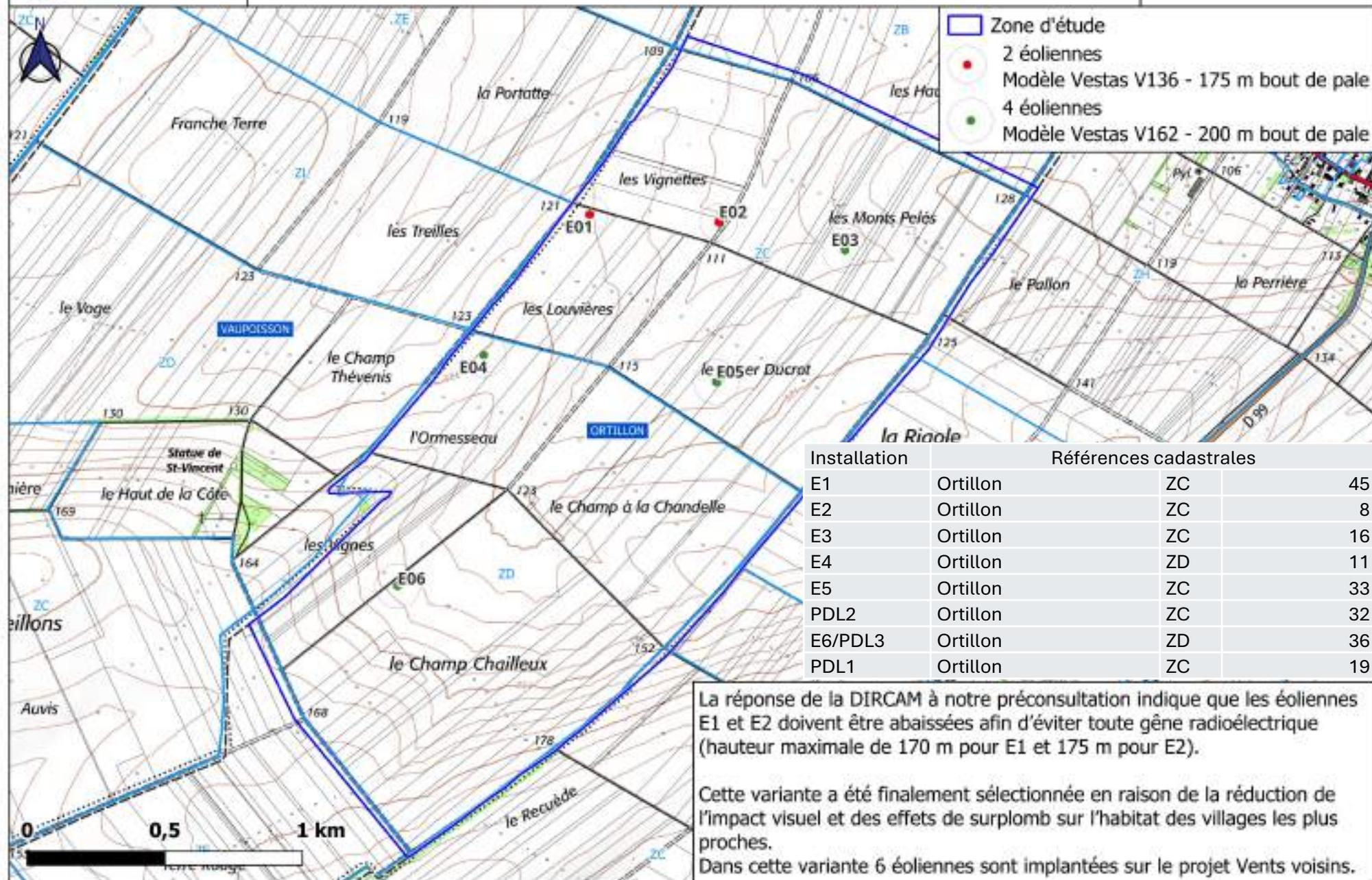
Les diapositives suivantes présentent les variantes dans l'ordre chronologique ainsi que les raisons ayant amené Éole des Vents Voisins à réaliser ces déplacements et suppressions d'éoliennes.

4 variantes ont été étudiées, la dernière est la variante qui a été validée et qui sera déposée pour instruction du dossier.







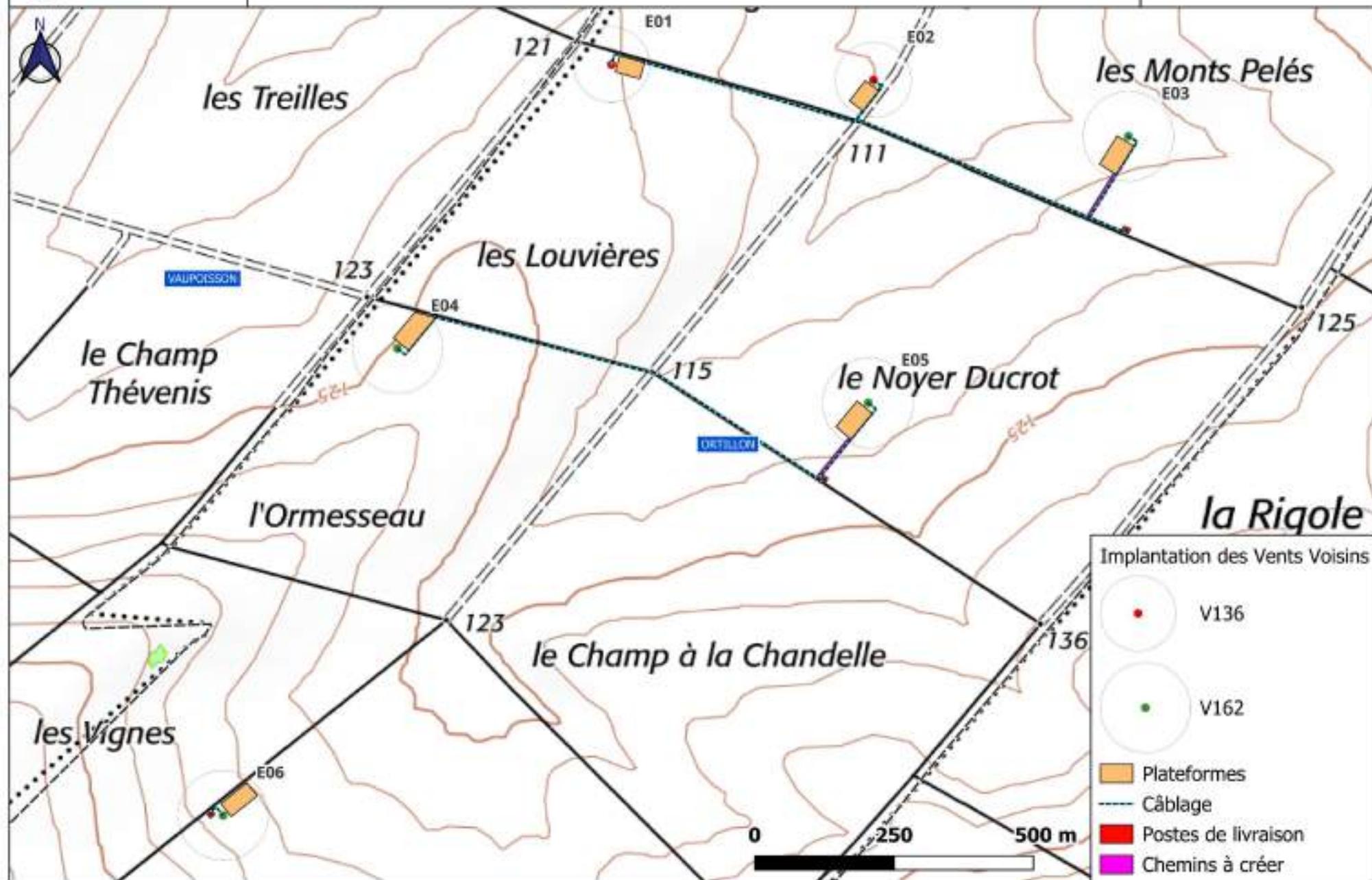


# Caractéristiques du projet

Le projet éolien des Vents Voisins est constitué de 6 éoliennes :

- Modèle prévisionnel : Vestas V136 pour E1 et E2 et Vestas V162 pour E3 à E6.
- Entre 170 et 200 mètres bout de pale.
- Puissance unitaire : entre 4,5 et 6,4 MW.
- Puissance totale projetée : 34,6 MW.
- 3 Postes de livraison prévus. Implantés près de E03, E05 et E06.

Le coût prévisionnel du projet est de 1,2 millions d'euros par Mégawatt. Soit 40 millions d'euros pour l'intégralité du projet.



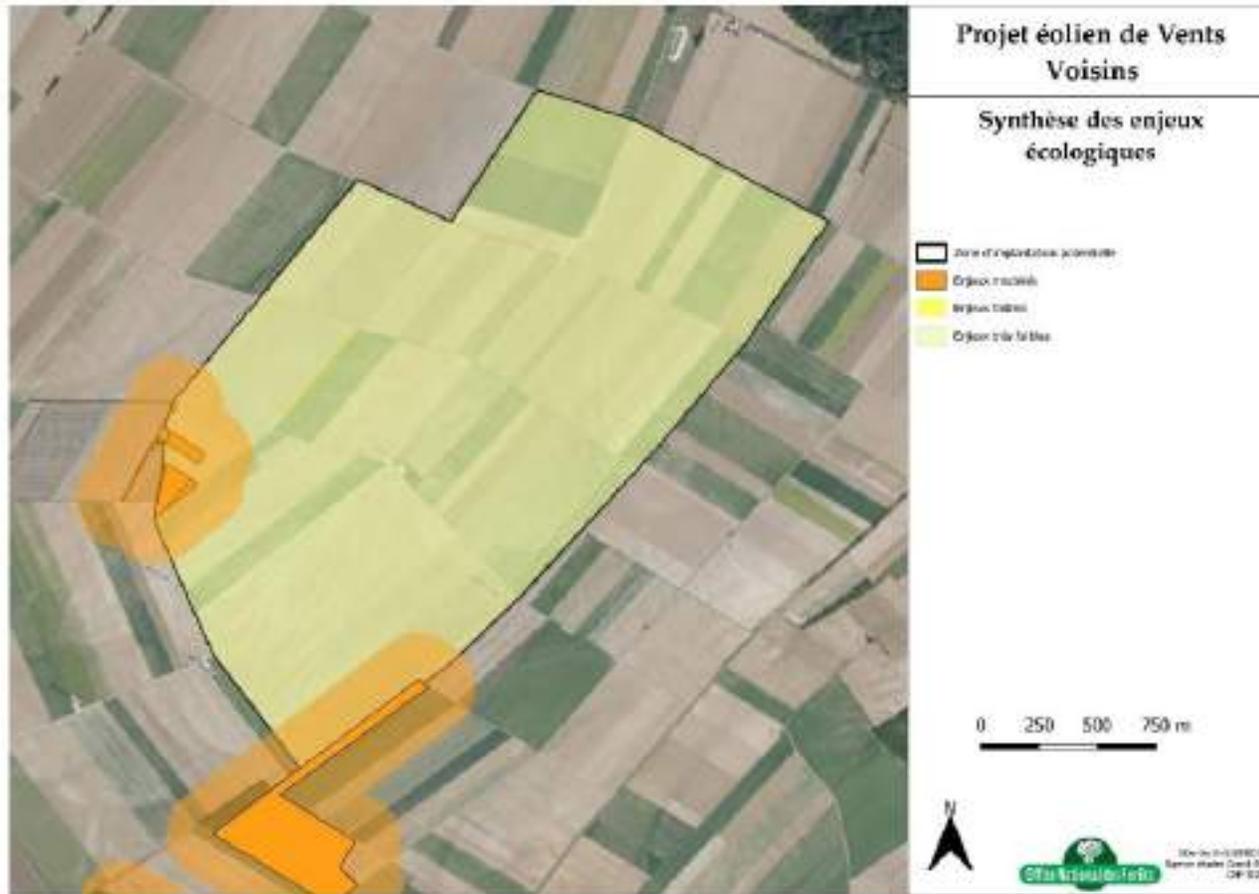
# Impacts potentiels sur l'environnement



## Concernant les habitats:

- Fonctionnalité écologique très limitée dans un espace très artificialisé.
- Diversité biologique se concentre sur les bosquets et leurs lisières à l'ouest de la ZIP ; les cortèges floristiques et faunistiques terrestres sont très peu diversifiés et se limitent aux espèces acclimatées au système agroindustriel à la fonctionnalité limitée.
- Pas d'enjeux significatifs pour la faune terrestre et les impacts sont négligeables

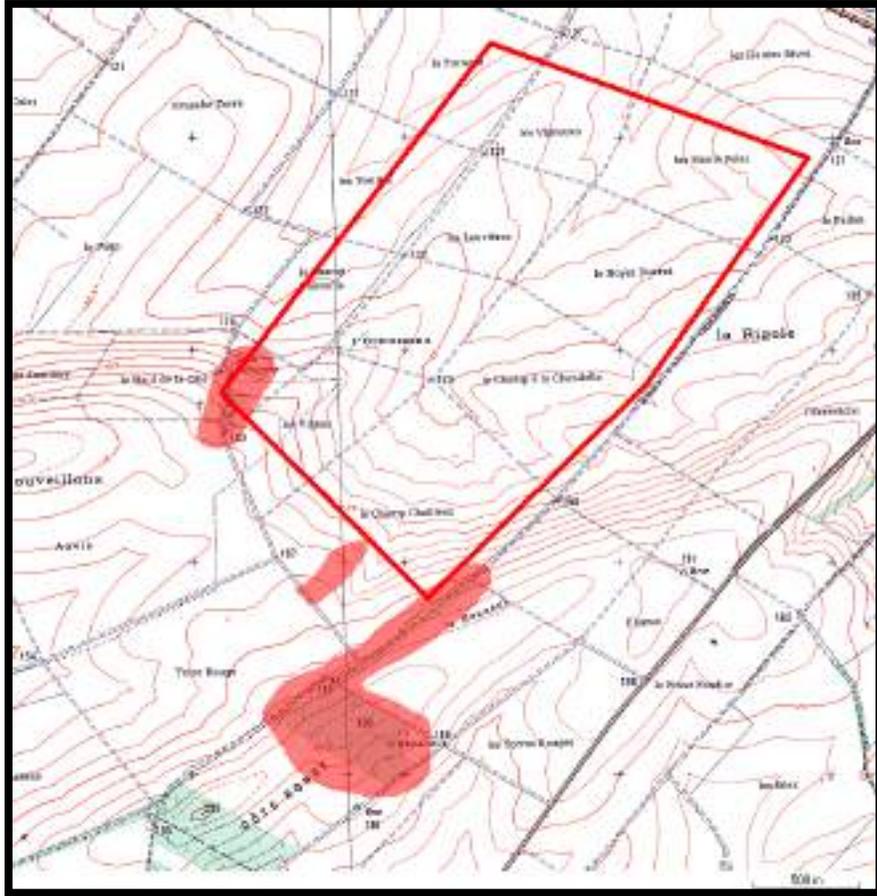
# Impacts potentiels sur l'environnement



## Concernant l'avifaune:

- Présence d'espèces en nidification possédant un intérêt de conservation significatif en raison de la dégradation de leurs populations, (Busards cendré et Saint-Martin, le Faucon crécerelle).
- En période internuptiale, le site n'apparaît pas susceptible d'accueillir de forts regroupements d'oiseaux en raison de l'absence d'habitats favorables (absence de zone humide principalement).
- Risque de collision présent pour certains rapaces en période de moissons non susceptible de menacer la conservation des espèces concernées en raison de l'absence d'habitats particulièrement attractifs.

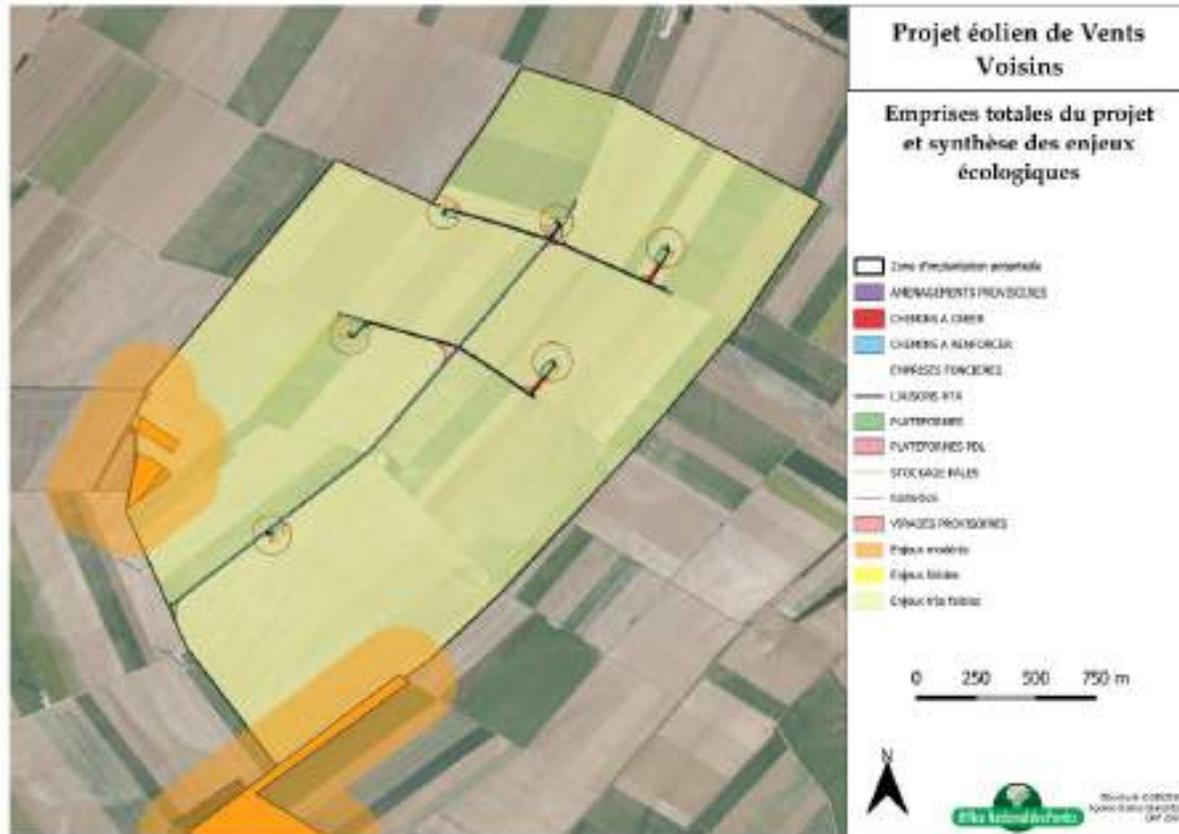
# Impacts potentiels sur l'environnement



## Concernant les chiroptères:

- Sur les 14 espèces présentes sur la zone d'étude, seulement 7 se retrouvent au niveau de la zone d'implantation de Vents-Voisins.
- Aucune de ces espèces de chiroptères ne présente un niveau de sensibilité fort
- 3 espèces présentent un niveau de sensibilité moyen
- 4 espèces présentent un niveau de sensibilité faible
- L'activité principale est localisée au niveau des boisements

# Impacts potentiels sur l'environnement



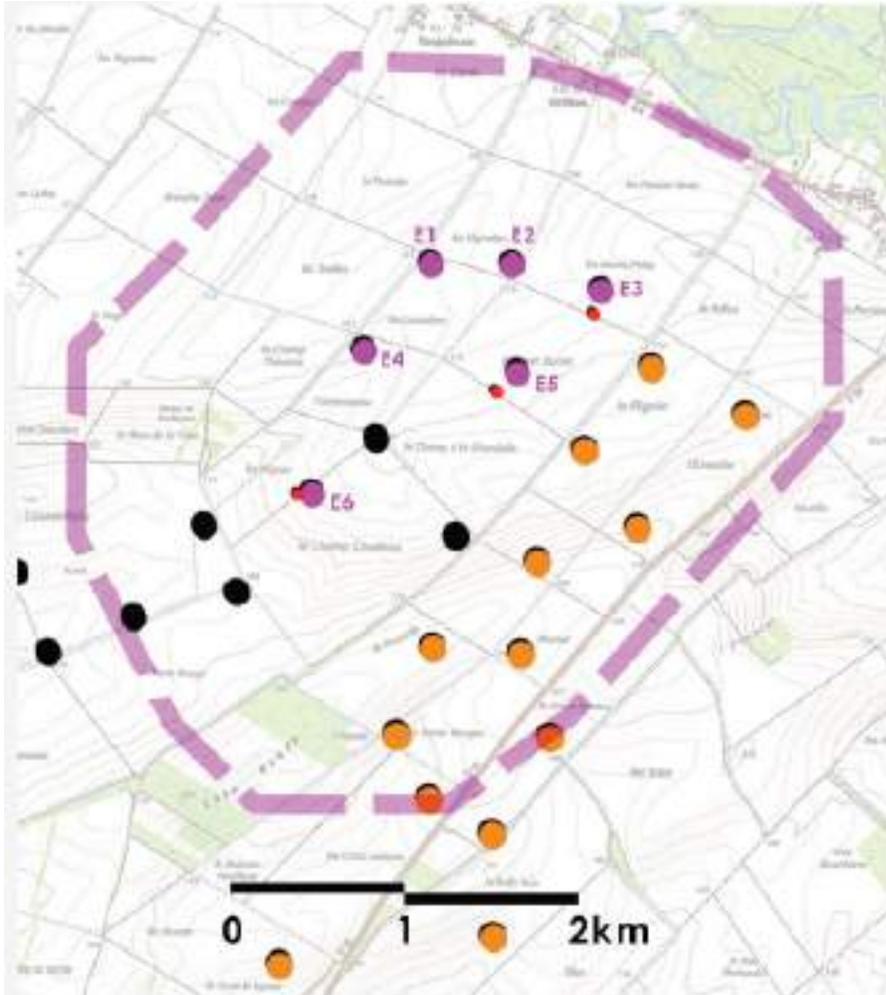
Des mesures de réduction seront engagées, dont la mise en place d'une surveillance de la nidification des busards et du Faucon crécerelle, assortie d'un asservissement adapté dans le cas d'une situation sensible.

Des mesures d'accompagnement complètent l'éventail de mesures:

- Un suivi de la mortalité,
- L'extension du suivi précédent à la période inter-nuptiale.
- La poursuite d'actions de protection des nichées de busards avant moisson si besoin.

**Les impacts résiduels sur la flore, les habitats et la faune terrestre sont également négligeables voire nuls. Enfin, le niveau d'impacts cumulés avec la mise en fonction du projet de Vents Voisins sera très peu modifié par rapport à la situation actuelle.**

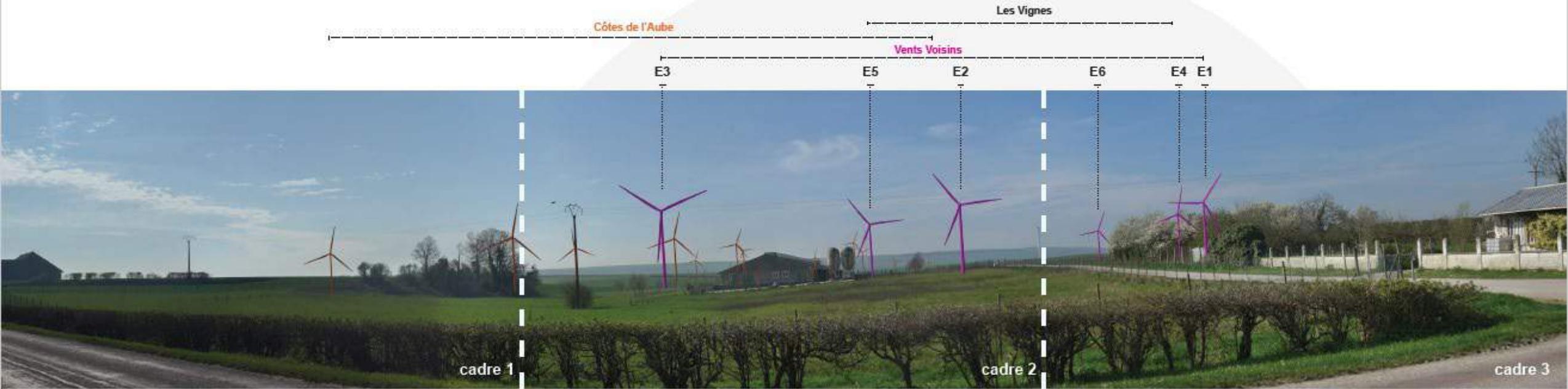
# Impacts potentiels sur l'aménagement du territoire



## **Paysage**

Renforcement d'un pôle de densification éolien avec une extension au Nord de la « plaine d'Arcis ».  
Le projet s'insère dans le parc éolien des Vignes et du projet éolien des Côtes de l'Aube en instruction.

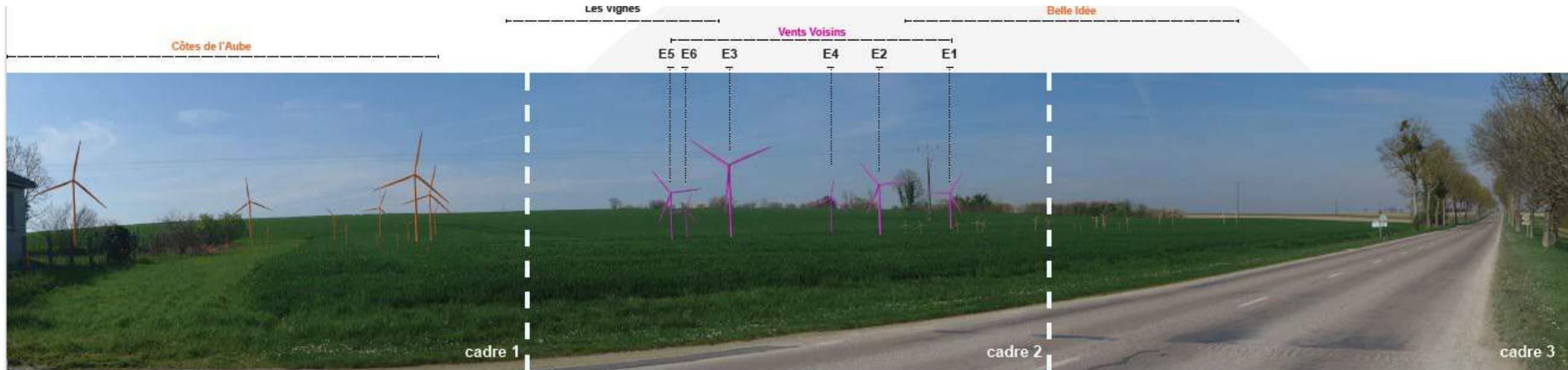
# ORTILLON - SORTIE EST DU VILLAGE



ÉTAT PROJETÉ COULEUR RECADRÉ À 120°



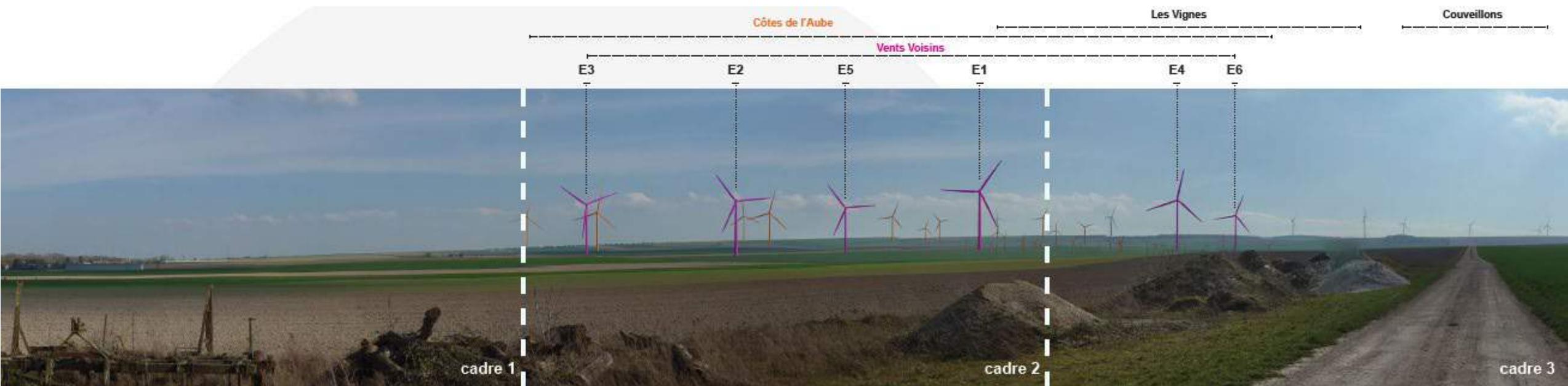
# CHAUDREY



ÉTAT PROJÉTÉ COULEUR RECADRÉ À 120°



# VAUPOISSON



cadre 1

cadre 2

cadre 3

ÉTAT PROJÉTÉ COULEUR RECADRÉ À 120°



cadre 1

cadre 2

cadre 3

# ARCIS-SUR-AUBE



ÉTAT PROJETÉ COULEUR RECADRÉ À 120°



# Enjeux socio-économiques et environnementaux

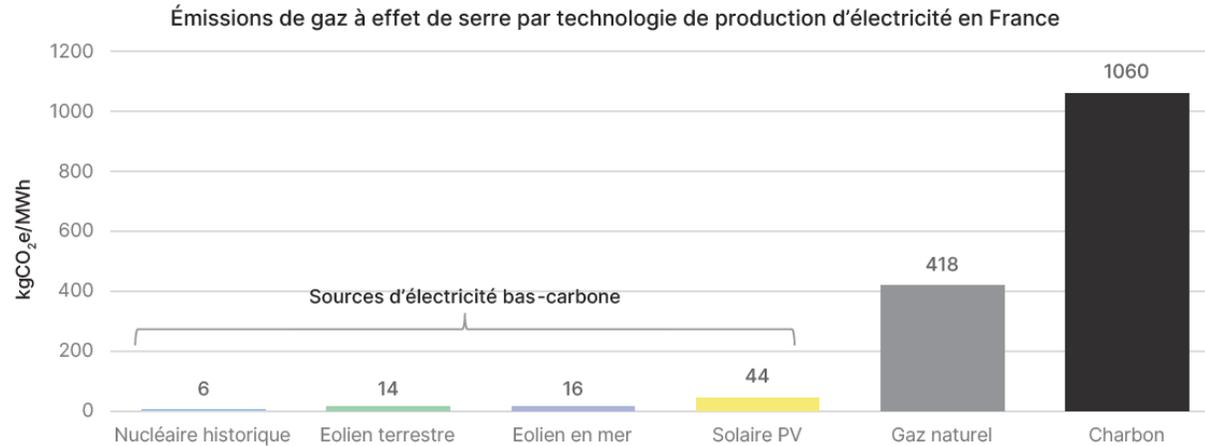
Potentiel de 15 emplois créés par le parc éolien



\* 0,43 emplois (etp) créés/ MW dans le Grand-Est

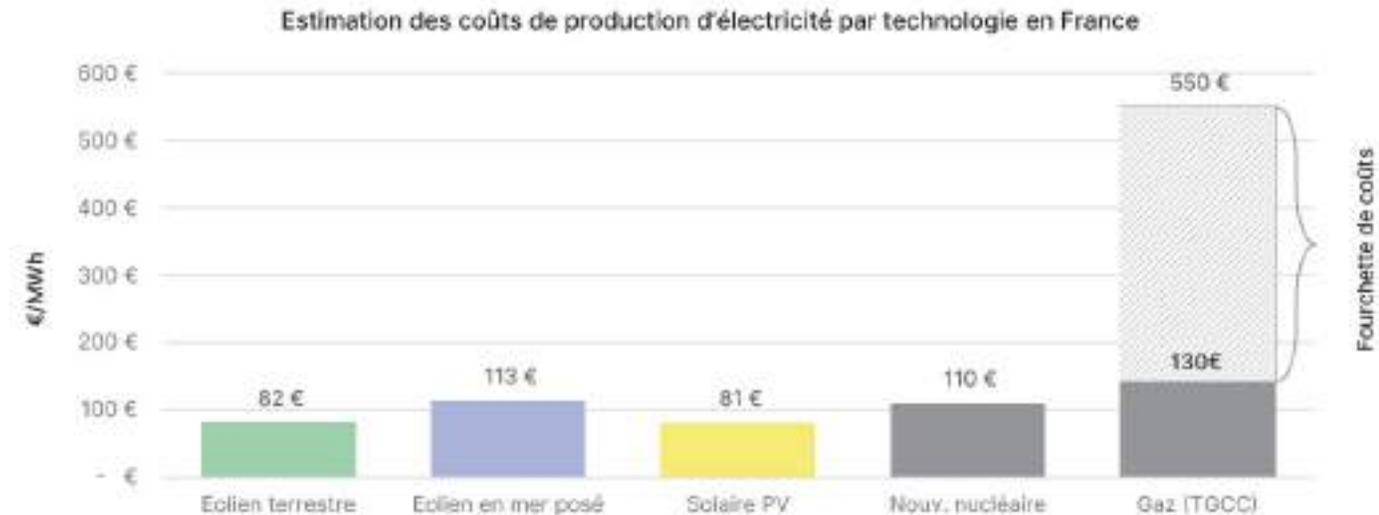
# Enjeux socio-économiques et environnementaux

## Source d'énergie bas Carbon et à bas coût



**8 766 T de CO<sub>2</sub> économisé/ an**

**La contribution au bouclier  
tarifaire énergie via le système  
d'appel d'offre**



# Retombées économiques du projet sur le territoire



## Retombées annuelles pour Ortilon

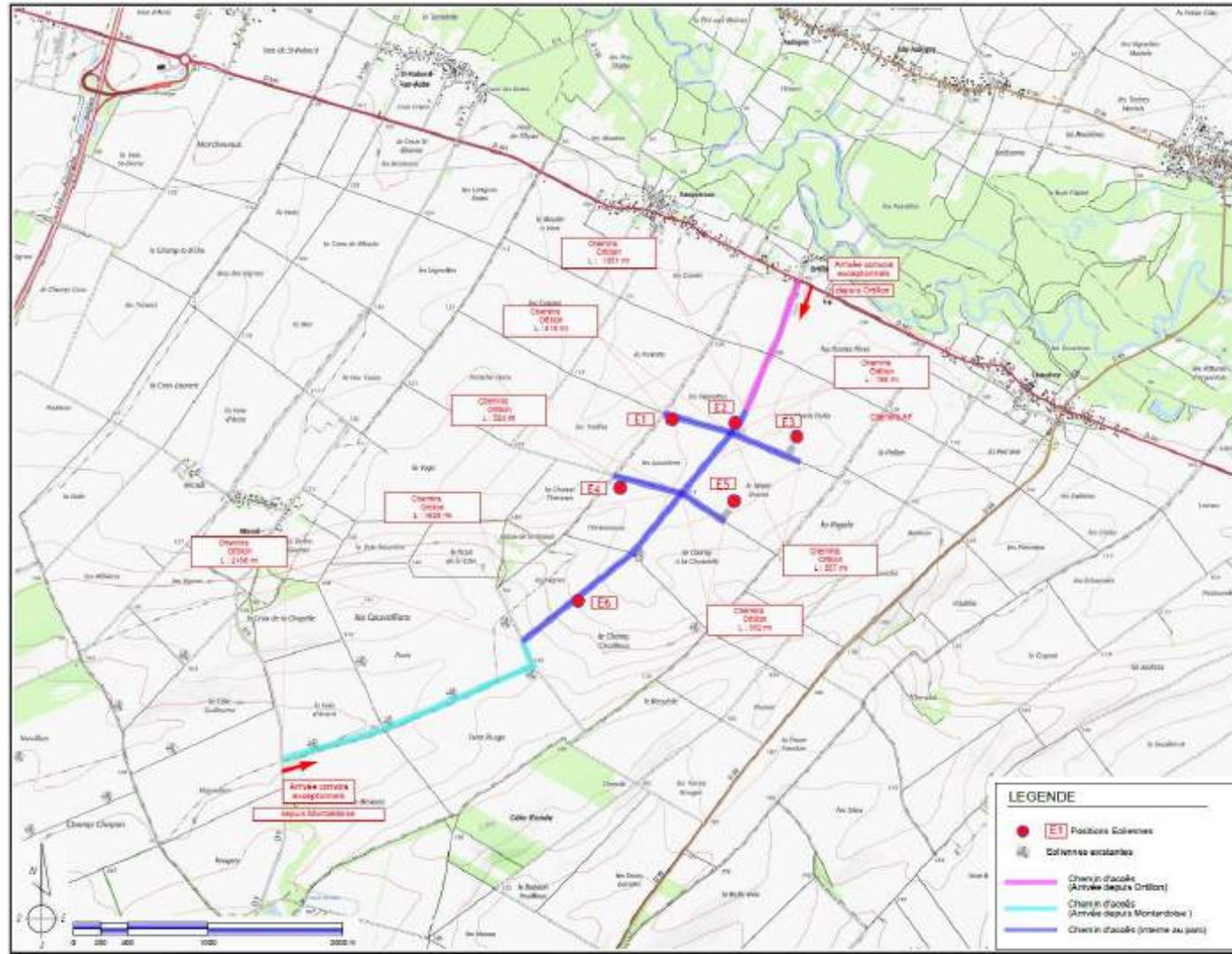
		Option Basse (29,3 MW)	Option Haute (34,6 MW)
RETOMBÉES FISCALES	Taxe foncière sur les propriétés bâties	14 208 €	14 208 €
	IFER	48 990 €	57 851 €
	<b>TOTAL FISCALITÉ</b>	<b>63 197 €</b>	<b>72 059 €</b>
MESURES D'ACCOMPAGNEMENT		15 000 €	15 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>78 197 €</b>	<b>87 059 €</b>



## Retombées annuelles pour l'EPCI et département de l'Aube

	Communautés de Communes Arcis, Mailly, Ramerupt (Option Basse)	Communautés de Communes Arcis, Mailly, Ramerupt (Option Haute)	Département de l'Aube (Option Basse)	Département de l'Aube (Option Haute)
IFER	122 474 €	144 628 €	73 484 €	86 777 €
<b>TOTAL FISCALITÉ</b>	<b>122 474 €</b>	<b>144 628 €</b>	<b>73 484 €</b>	<b>86 777 €</b>

# Caractéristiques des équipements en vue de la desserte





# Options de raccordement

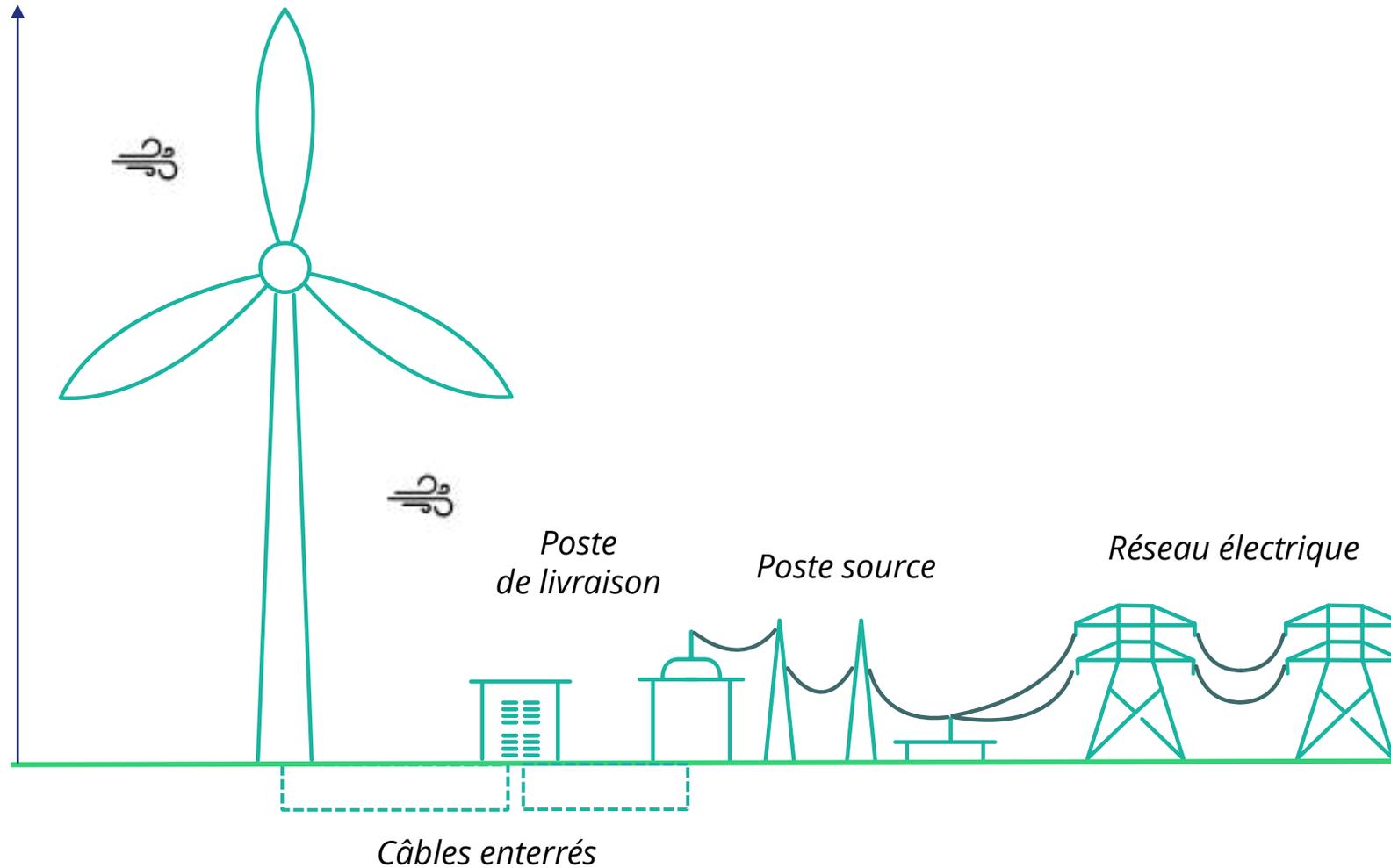
Le parc éolien des Vents Voisins, situé sur le territoire de la commune d'Ortillon sera raccordé au futur poste source nommé « Arcis 2 ».

Une **capacité de 250 MW** sont réservés pour la création de ce poste source au S3REN, la commune d'implantation prévisionnelle est **Isle-Aubigny**, son horizon de mise en service est à **2029**.

Les informations sur ce futur poste source sont disponibles sur le site internet [capareseau.fr](http://capareseau.fr).

Une illustration du raccordement est présentée à la diapositive suivante.

# Illustration du raccordement



A photograph of a solar farm with rows of solar panels in the foreground and a wind turbine in the background under a hazy sky. The text "MERCI POUR VOTRE ATTENTION" is overlaid in the center in white, bold, sans-serif font.

**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**